

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-756/SG/FP accordant un congé annuel à un instituteur du Cadre métropolitain.

n° 70-756/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 juin 1970

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1970

Date du numéro
10 juillet 1970

TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel prévu par l'arrêté n° 59/SPCG du 17 mai 1958 susvisé, une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires 1970, à passer en métropole, est accordée à M. Christian Bonnefoy, instituteur du Cadre métropolitain de 2e échelon du département de la Gironde (Académie de Bordeaux), en service au Centre de formation professionnelle (Ministère du Travail). Une réquisition de passage par voie aérienne, en classe touriste, Djibouti-Paris sera délivrée à M. Christian Bonnefoy qui voyagera seul et quittera le Territoire, en principe le 28 juin 1970. La dépense afférente à la présente décision est imputable au budget local.